



Rudolf Ramsauer,
directeur

Quiconque est attentif à ce qui se passe dans les milieux des PME entend beaucoup de plaintes concernant les «pièges fiscaux» relatifs aux successions d'entreprises. A cause d'un arrêt du Tribunal fédéral, les transferts d'entreprises financés à crédit

Créer les conditions-cadre de la croissance relève de la politique, non des tribunaux.

peuvent engendrer de graves conséquences fiscales. Celui qui vend une société de capitaux doit s'attendre à voir son gain en capital privé imposé. La situation actuelle est intenable. Elle entrave les successions naturelles d'entreprises, est source d'insécurité et rend difficiles les mutations structurelles qui revêtent une importance vitale pour notre économie. Les milieux responsables de la politique économique doivent s'atteler de toute urgence à ce problème. Il en va de la capacité d'adaptation de nos entreprises. C'est la tâche des milieux politiques de créer des conditions-cadre propices à la croissance. Ils ne doivent pas la céder à des tribunaux qui font des interprétations fiscalistes sur lesquelles l'Administration fédérale des contributions construit ensuite son propre modèle.

@ rudolf.ramsauer@economiesuisse.ch

Electricité: approvisionnement et marché n'attendent pas

Pour ouvrir son marché de l'électricité, la Suisse doit se doter d'une nouvelle loi. Le projet de loi sur l'approvisionnement en électricité ne satisfait pas les exigences de l'économie.

Le marché européen de l'électricité est une réalité. Depuis juillet 2004, toutes les entreprises de l'UE peuvent choisir leur fournisseur d'électricité. Et le marché fonctionne. En Allemagne, où l'ouverture est fixée dans la loi depuis sept ans, un tiers des entreprises ont changé de fournisseur et deux tiers ont obtenu un contrat plus favorable de leur fournisseur. Plus de la moitié des entreprises bénéficient de ces améliorations. En Suisse, les clients n'ont pas un tel choix. Par conséquent, les tarifs de l'électricité atteignent des records suspects, en particulier ceux pour les PME et les artisans. Nous avons assez tardé, le moment est venu de mettre les entreprises suisses et leurs concurrentes européennes sur un pied d'égalité.

Une nouvelle loi pour une ouverture sans accroc

Le projet de loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) adopté en mai par la commission du Conseil natio-



Les clients suisses n'ont toujours pas le choix de leur fournisseur d'électricité

nal est très loin de l'idée initiale du Conseil fédéral, qui souhaite donner des impulsions de croissance à l'économie via une ouverture du marché. Entre-temps d'ailleurs, la question de l'ouverture du marché de l'électricité ne se pose plus. Le Tribunal fédéral a répondu à cette question dans un arrêté de juin 2003. Le fait de placer l'approvisionnement en électricité dans le champ d'application de la loi sur les cartels soulève surtout la question de la manière d'ouvrir le marché sans accroc. Aussi importe-t-il en priorité de remplacer le régime régissant l'accès au marché conformément à la loi sur les cartels, peu satisfaisant, par une loi simple et sensée sur le plan économique.

Le projet de loi sur l'approvisionnement en électricité nuit à l'économie

Le projet de LApEI n'a plus grand chose à voir avec les objectifs énoncés plus haut. D'une part, l'arsenal de subventions de plusieurs centaines de millions de francs par an en faveur des petites centrales électriques est déplacé: l'introduction d'exigences tenant de l'économie planifiée et l'obligation d'en assumer les coûts sont diamétralement contraires à l'objectif d'une ouverture du marché. D'autre part, l'objectif visant à améliorer la sécurité de l'approvisionnement, suggéré par le titre de la loi, reste à l'état de promesse. La situation est d'autant

Suite page 2

Point fort

Une politique de croissance forte. Tel était l'objectif du Conseil fédéral pour la législature 2003-2007. Le bilan à mi-parcours est mitigé.

Page 2 ▶

Taux d'invalidité

Le risque de devenir invalide est élevé dans le secteur de la construction, mais aussi dans l'administration publique.

Page 3 ▶

Libre circulation

Un an après l'élargissement aux pays de l'Est, la commission européenne et la Suède dressent un bilan positif.

Page 4 ▶

Portrait d'une PME

Cytos, entreprise de biotechnologie, combat les maladies chroniques par le système immunitaire. La nicotine dans le collimateur.

Page 6 ▶

Bilan intermédiaire de la législature

Le Conseil fédéral poursuit-il résolument son objectif d'une politique de croissance musclée? Le bilan intermédiaire pour la moitié de la législature n'est guère prometteur.

Renforcer les forces de croissance en améliorant les conditions-cadre est l'objectif prioritaire du Conseil fédéral pour la législature 2003-2007. A cette fin, le gouvernement a présenté en janvier 2004 une série de 17 mesures visant à stimuler la croissance. Sa démarche n'était pas convaincante, car il a regroupé des projets déjà en cours, des mesures déjà annoncées et des projets à venir. C'est la raison pour laquelle cette série de mesures n'a pas suscité, auprès des entreprises et des ménages, l'enthousiasme qu'un système fiscal et un cadre réglementaire favorables et une diminution des interventions étatiques auraient pu insuffler. L'évolution favorable de l'économie en 2004 n'est guère imputable à la politique du Conseil fédéral.

Une véritable politique de croissance est toujours attendue

Où nous situons-nous au terme de la première moitié de la législature? Nous nous sommes efforcés d'évaluer les différentes mesures selon leur degré de mise en œuvre et la qualité de leur impact sur la croissance.

Le bilan est plus que mitigé surtout si on considère que la politique de santé et la politique sociale sont bloquées et que le Conseil fédéral n'a guère laissé sa marque dans les politiques de formation et de recherche (modification des articles constitutionnels sur la formation). Les attentes de l'économie à l'égard du nouveau Conseil fédéral ne se sont que partiellement réalisées.

Consolider les forces de croissance

Pour doter la politique de croissance du gouvernement de contours clairs, il importe de consolider les forces de croissance à travers tous les départements et pas seulement au DFE. C'est pourquoi le Conseil fédéral doit mener des politiques de croissance et des réformes plus cohérentes. A cette fin, il doit donner plus de poids aux impulsions en faveur de la croissance qu'au maintien de positions de statu quo qui entravent la concurrence. Le Conseil fédéral devrait notamment éviter d'anticiper exagérément la démocratie référendaire et soutenir des propositions qui soient à la hauteur des problèmes. Enfin, le Parlement doit aussi faire du renforcement de la croissance la ligne directrice de son action de politique économique.

 rudolf.walser@economiesuisse.ch



Bilan du paquet en faveur de la croissance

1. Eliminer le déficit structurel de la Confédération et endiguer l'augmentation de la quote-part de l'Etat	+
2. Revoir la loi sur le marché intérieur	++
3. Revoir la politique agricole 2001	--
4. Etendre la libre circulation des personnes	++
5. Réviser la LAMal en vue d'intensifier la concurrence	--
6. Réformer l'imposition des entreprises	--
7. Renouveler l'organisation du secteur de l'électricité	---
8. Mettre en œuvre des mesures pour réduire la bureaucratie	--
9. Réviser la loi sur les marchés publics	0
10. 5e révision de l'AI	---
11. Examiner la nécessité de renforcer les formations de degré tertiaire	0
12. Déterminer le besoin d'adaptation au marché européen des services	0
13. Améliorer les conditions-cadre économiques	-
14. Améliorer la réglementation du marché du travail (travailleurs âgés)	0
15. Examiner la révision de la loi sur la TVA	0
16. Vérifier le rôle de la Confédération en matière de formation continue	0
17. Améliorer le gouvernement d'entreprise	0
+ impact positif / - impact négatif / 0 neutre	

Suite de la page 1

plus préoccupante que les mesures nécessaires pour accroître la sécurité de l'approvisionnement entraveraient davantage l'accès au marché et cimenteraient des structures d'approvisionnement obsolètes, aux frais des clients. Une telle loi serait nuisible et incompréhensible dans le contexte politico-économique actuel. Les milieux économiques estiment, par conséquent qu'il faut clairement préférer l'accès actuel régi

par la loi sur les cartels, malgré ses défauts, au projet de LApEI.

Nécessité d'un cadre juridique suscitant l'adhésion

Reste la question de la sécurité de l'approvisionnement. Présentés par Axpo au mois de mai, les résultats de l'étude sur les perspectives en matière d'approvisionnement montrent très clairement où se situent les vrais goulets d'étranglement. Au lieu d'interventionnisme étatique et de subventions entravant la con-

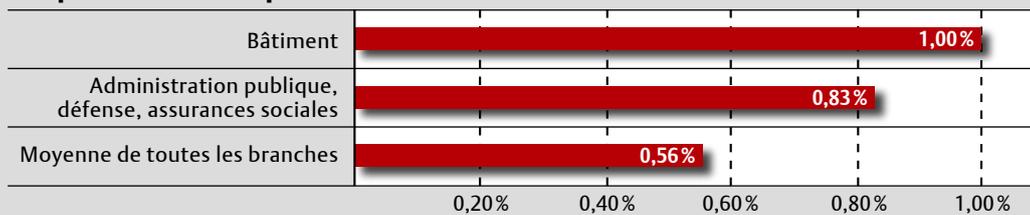
currence, il faut créer un cadre légal prévisible et avantageux. C'est le seul moyen de créer le climat favorable aux investissements, nécessaire pour des projets à long terme à forte intensité de capital dans le domaine de la production d'électricité ou de sa distribution. Quinze ans après le début du moratoire sur l'énergie nucléaire, il est clair que malgré de grands progrès en matière d'efficacité et les efforts redoublés d'Energie2000 et de SuisseEnergie, la consom-

mation d'énergie ne peut être dissociée de la croissance économique. Une fois de plus c'est au tour des milieux politiques de trouver des solutions susceptibles d'emporter l'adhésion. Qu'ils évitent toutefois de suivre l'exemple de la LApEI, où l'exigence – justifiée – relative à l'ouverture contrôlée du marché sert de caution politique à des expériences hasardeuses en matière de politique énergétique.

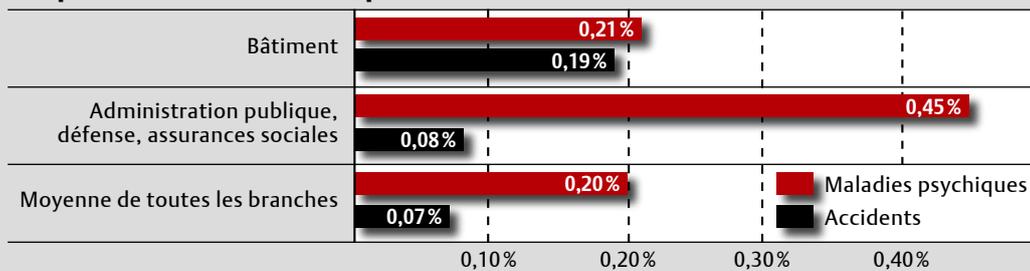
 urs.naef@economiesuisse.ch

Origine du taux élevé d'invalidité

Risque d'invalidité par branches



Risque d'invalidité ventilé par causes



Source: Hefti Christoph et Siegrist Stefan, «Invalidität nach Branchen und Tätigkeit», Blöchlinger, Stähelin & Partner, avril 2004 (étude pour l'OFAS)

Les travailleurs qui encourrent le risque le plus élevé de devenir invalides sont ceux du secteur du bâtiment, mais aussi les employés de l'administration publique. Aucune autre branche n'égale le taux d'invalidité psychique de l'administration publique.

Une étude commandée par l'Office fédéral des assurances sociales a examiné le risque d'invalidité par branche économique sur la base des nouvelles rentes AI délivrées en 2003. Il est connu que le risque varie considérablement d'une branche à l'autre. Toutefois, une conclusion est étonnante: si le secteur du bâtiment pointe en tête, avec une probabilité de 1,0%, il est suivi de l'administration publique, avec un taux de 0,83%. Dans les autres branches, qui occupent près de 88% des travailleurs, le risque d'invalidité est nettement plus bas, soit 0,51% en moyenne. Toutes branches confondues, il se monte à 0,56%.

Dans le secteur public, les maladies psychiques dominent

Les causes de l'invalidité varient fortement d'une branche à l'autre. Pour les cas d'invalidité consécutifs à un accident, le secteur du bâtiment – en raison des risques liés à l'activité – et l'hôtellerie, occupent la tête du classement. Les cas d'invalidité consécutifs à des souffrances psychiques sont les plus nombreux dans l'administration publique. En 2003, près de 5 employés sur 1000 ont obtenu une rente AI pour des motifs psychiques. Cette probabilité est plus de deux fois plus élevée que la moyenne toutes branches confondues (0,20%).

Toutefois, dans l'ensemble des branches économiques – même dans le secteur du bâtiment – le risque d'invalidité consécutif à une maladie psychique est plus fort que celui consécutif à un accident. Tandis que 10% des nouveaux cas d'invalidité font suite à un accident, la part correspon-

dant aux maladies psychiques représente un tiers environ.

Thérapies préventives

Les résultats de l'enquête doivent contribuer à stopper la multiplication des cas d'invalidité. L'étude se fonde sur une enquête partielle menée dans les cantons de Berne, Genève, de Bâle-Ville, Schwyz, Uri et du Jura. A partir de 2005, les données relatives aux nouveaux cas d'invalidité seront saisies en fonction de critères socio-économiques. La prise de conscience croissante du problème des rentes AI, trop onéreuses d'un point de vue économique, a contribué à diminuer de 6% le nombre de nouvelles rentes AI en 2004 par rapport à l'année précédente. Etant donné que le taux d'invalidité continue d'augmenter, il est indispensable de prendre d'autres mesures. Il importe en particulier d'attaquer le problème à la racine.

@ brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch

APPEL: LES ENTREPRISES POUR LES ACCORDS BILATÉRAUX

Le 25 septembre, le peuple suisse votera sur l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes. L'objet est d'importance pour les entreprises suisses, car dans l'éventualité d'un rejet, ce sont les sept accords bilatéraux 1, et donc la voie bilatérale qui a

fait ses preuves, qui seront en jeu.

Votre point de vue d'entrepreneur et d'employeur est crucial dans cette campagne de votation. C'est pourquoi nous vous encourageons à participer activement à la campagne de votation.

Le comité «Les entreprises pour les accords bilatéraux» compte déjà quelque 200 membres. Rejoignez-le!

@ catherine.lance@economiesuisse

Pour plus d'informations:

www.bilaterale.ch

«Business in Society»

Les questions de responsabilité des entreprises gagnent en importance et en actualité. Au sein de ICC, c'est la commission «Business in Society» qui traite toutes ces questions.

La Commission «Business in Society» a été créée à l'initiative d'entreprises qui demandaient à ICC d'organiser un forum de discussion au sein duquel elles pourraient faire part de leur expérience sur les pressions subies de la part de groupes d'activistes sur les questions de droits de l'homme, des normes environnementales et du travail.

Dernièrement, la commission a finalisé une prise de position relative à la publication de rapports économiques, environnementaux et sociaux: ICC soutient fermement une approche volontaire et flexible de la publication de rapports, par opposition à une approche normative et normalisée. Les entreprises sont de plus en plus appelées à compléter leur rapport financier par des indicateurs non-financiers. En rendant régulièrement compte de leur performance économique, environnementale et sociale, les entreprises espèrent renforcer leur réputation, consolider le moral de leurs salariés, attirer plus de candidats à l'emploi, s'assurer une bonne image de marque auprès du public, améliorer leur capacité de lever des capitaux et accroître au bout du compte leurs bénéfices.

De plus, la Commission traite les questions relatives au «Global Compact» de l'ONU et des «Principes pour les entreprises multinationales» de l'OCDE. ICC a fait parvenir tout récemment ses commentaires relatifs à la prochaine phase du «Global Compact», dont le dernier papier de discussion remet sérieusement en question la nature volontaire du Plan.

ICC Suisse invite les entreprises suisses à prendre part au forum de discussions de cette importante commission. economiesuisse a créé un groupe de discussion sur ce thème.

Pour plus d'informations:

@ info@icc-switzerland.ch

Libre circulation avec l'Est: expériences positives

Un an après l'élargissement de l'UE, la Commission européenne dresse un bilan positif. Les avantages de la libre circulation des personnes dans la l'UE élargie dominent les inconvénients. Même des pays autrefois sceptiques, comme la Suède par exemple, attestent de ses avantages.

Une année après l'élargissement, la situation du côté de l'UE se présente bien. L'UE des Quinze va voir s'ouvrir un bassin de recrutement très prometteur en personnel bien qualifié. Avec leur potentiel de croissance, leur besoin de rattrapage et un marché de consommateurs de 75 millions de nouveaux citoyens européens, les nouveaux pays membres sont des partenaires recherchés pour les pays qui participent à l'accord sur la libre circulation des personnes. Les échanges entre l'UE des Quinze et les dix nouveaux membres se sont vigoureusement développés. Les nouveaux Etats membres bénéficient d'une croissance solide et d'une évolution rapide de leur niveau de vie. Leurs partenaires occidentaux profitent de la prospérité économique résultant de l'intégration des Etats d'Europe centrale et orientale.

Suède: chances exploitées, risques écartés

Même si les anciens pays de l'UE avaient le droit de maintenir leurs restrictions nationales sur le marché du travail pendant sept ans au plus, la Suède a décidé en même temps que l'Irlande et la Grande-Bretagne, de reprendre à son compte sans restrictions la libre circulation élargie des personnes au 1er mai 2004. Il s'agissait néanmoins de désamorcer les doutes et les soucis suscités par un «tourisme social» vers

la Suède, qui offre des prestations sociales généreuses. Le débat a eu lieu à une époque de chômage élevé pour la Suède, avec un taux de près de cinq pour cent. On constate aujourd'hui que les craintes d'alors étaient infondées: la ruée des immigrants pour bénéficier du «modèle suédois» n'a pas eu lieu, même si les étrangers qui travaillent en Suède ont droit à des prestations complémentaires (versées à l'étranger pour la part concernant les membres de la famille qui ne vivent pas en Suède), à un regroupement familial ainsi qu'à des allocations familiales lorsqu'ils gagnent peu. Selon les statistiques officielles, les personnes venues travailler en Suède au cours de la première année du nouveau régime étaient au nombre de 2500 de plus environ que pour la période précédente, soit un nombre négligeable – selon la Fédération des entreprises suédoises. Selon elle, l'évolution en cours est positive: d'une part, la nouvelle main d'œuvre est occupée dans des secteurs d'activités où il y a pénurie de personnel, d'autre part, il n'y a pas eu de grande ruée sur les fonds sociaux suédois.

Les limites de la mobilité

Comme le montre l'exemple de la Suède, un exode vers l'Ouest ne s'est pas produit. Après le cinquième élargissement de l'UE, aucun changement significatif n'a été observé. Les pays d'Europe centrale et orientale offrent désormais à leurs ressortissants de bonnes perspectives, avec des taux de croissance supérieurs à la moyenne, et ils sont considérés comme des marchés attrayants pour les investisseurs étrangers. Les calculs de l'UE donnent un chiffre de migration potentielle de 1 % seulement de la population active des nouveaux pays de l'UE, au cours des cinq premières années suivant l'élargissement. En outre, l'UE s'attend à ce qu'une de ces personnes sur trois soit absorbée par le marché du travail allemand et une sur dix par le marché autrichien.

En conclusion, la libre circulation des personnes ne devrait pas déclencher de nouvelles vagues migratoires débouchant sur le dumping salarial et l'affaiblissement des institutions sociales occidentales, mais plutôt marquer un jalon important vers la stabilité sociale et économique et la prospérité en Europe.



La libre circulation des personnes contribue à la stabilité économique et sociale et à la prospérité



Florent Roudit, délégué à Bruxelles

En point de mire: les Etats-Unis et Chine

La dynamique européenne est souvent examinée sous le seul angle du marché intérieur. Cependant, le rayonnement de l'UE transparait aussi dans sa collaboration croissante avec ses principaux partenaires commerciaux. C'est ainsi que la Commission européenne a récemment adopté une série d'initiatives en vue de stimuler les échanges et les investissements entre l'UE et les Etats-Unis et de faire évoluer les relations vers un marché dépourvu d'entraves.

Des propositions en vue de consolider l'architecture politique du partenariat transatlantique sont aussi examinées. Du point de vue des milieux économiques, il va de soi qu'il faut saluer la nouvelle plateforme de coopération bilatérale. Paradoxalement, cette dernière accroît les chances de succès des prochaines négociations multilatérales décisives au sein de l'OMC. Les milieux économiques européens donneront la même impulsion en direction de la Chine.

Heureusement, l'intention évidente de l'UE d'étendre et d'approfondir la coopération avec ses deux concurrents principaux ne laisse pas nos autorités politiques indifférentes: celles-ci s'efforcent de participer activement à ce mouvement. Par conséquent, il faut saluer la volonté politique de réduire le risque d'isolement de notre pays en resserrant les mailles du réseau des accords bilatéraux.

Energie: Coop vise le long terme

Depuis un certain temps déjà, Coop met en œuvre des mesures exemplaires pour protéger le climat: depuis 2002, elle a renforcé son action en collaboration avec l'Agence de l'énergie pour l'économie.

Coop ne se contente pas de réduire sa consommation d'énergie et les émissions de CO₂ en appliquant des mesures ciblées dans bon nombre de magasins. Deux exemples pratiques mettent en évidence le fait que Coop implique les centres de production et de distribution dans sa politique climatique à long terme.

Swissmill mise sur l'énergie solaire

Le centre de production Swissmill à Zurich consomme près de 16 000 MWh d'électricité par an. Il paraît logique de réaliser d'abord des mesures visant à réduire la consommation d'électricité. Les deux premières installations photovoltaïques (cellules solaires) ont été mises en service en 1996 et 2001 déjà. Ensuite, en avril 2005, Coop enchaînait avec la construction d'un nouvel entrepôt à hauts rayonnages qui permet à Swissmill d'économiser 20 000 kWh par an. Grâce à ces trois installations, Coop couvre quelque 75 000 kWh de sa consommation totale d'élec-

tricité avec de l'énergie solaire. En outre, les contrôles effectués dans le cadre de la collaboration avec l'AEnEC donnent lieu à des améliorations constantes et à l'exploitation de potentiels d'efficacité économiques.

Remplacement par le chauffage à distance

La centrale de chauffage de la centrale de production et de distribution Coop à Pratteln se compose de trois chaudières équipées chacune d'un brûleur multicom bustibles à fonctionnement simultané. La chaleur est répartie dans les cinq bâtiments concernés. Les investissements, intéressants du point de vue de la gestion d'entreprise, ont permis de remplacer la production de chaleur à partir d'énergie fossile

par un raccordement au réseau de chaleur du centre «Grüssen» à Pratteln. Ainsi, la consommation de pétrole et de gaz est remplacée par la chaleur à distance, ce qui permet une diminution de 35% des émissions de CO₂.

L'AEnEC, un partenaire important

Le suivi de ces projets par l'AEnEC contribue dans une large mesure à atteindre les objectifs fixés. D'après Josef Achermann, CEO de Swissmill, la collaboration avec l'AEnEC est cruciale pour deux raisons: d'une part, Swissmill s'est engagé à satisfaire les exigences ISO 14000 et, d'autre part, elle apprécie les connaissances et idées récentes ayant émergé de cet encadrement et conseil de qualité.



Le nouvel entrepôt à hauts rayonnages de Swissmill (construction en acier et verre) est équipé de cellules photovoltaïques.

Places de parc: fixer leur nombre?

Le nombre des places de parc des bâtiments est fixé dans la norme suisse SN 640 281. Les projets de nouvelles constructions commerciales, mais aussi de constructions de logements, sont également très largement déterminés par ces instructions de l'Association suisse des professionnels de la route et du trafic.

Cette norme est actuellement en cours de révision. Même si elle peut paraître technique, elle revêt une importance considérable dans la mesure où elle fixe la procédure permettant de déterminer l'offre minimale et

maximale de places de parc en rapport avec des projets de construction. Les valeurs indicatives définies se réfèrent aux projets, en fonction des conditions locales et de l'équipement en transports publics.

Haro sur les entraves artificielles

Sont particulièrement concernés le commerce de détail et les promoteurs de vastes projets de construction, dans la mesure où ces normes ont un effet préjudiciable, tant sur la procédure des autorisations de construire que sur d'éventuelles procédures judiciaires. On peut se demander

si ces normes sont nécessaires. Ce type de prescriptions peut se révéler aussi nuisible à la réalisation de projets que le droit de recours des associations dans sa forme actuelle. Les entreprises intéressées sont invitées à influencer activement le processus de normalisation dans le cadre de l'Association suisse de normalisation, et à adopter une position critique à l'égard de l'Association suisse des professionnels de la route et du trafic. A défaut, la Suisse risque de péjorer ses conditions-cadre.

@ thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Rencontre avec une délégation iranienne

Le 24 mai, dans le cadre de sa visite officielle en Suisse, le ministre du commerce de la République Islamique d'Iran, M. Shariatmadari, a rencontré une délégation d'économiesuisse conduite par son président, M. Ueli Forster. Cette manifestation fut l'occasion de nouer des contacts entre entreprises suisses et iraniennes.

Les relations commerciales entre les deux pays se sont intensifiées ces dernières années. Ainsi, en 2004, les exportations suisses vers l'Iran ont atteint 584 millions de francs, en hausse de 8% par rapport à 2003. Cependant, le volume des échanges n'a pas encore atteint tout son potentiel.

La rencontre a permis aux participants de discuter de nouveaux projets de collaboration et d'aborder certains obstacles au commerce et aux investissements. En visitant plusieurs entreprises suisses, la délégation iranienne a pu entrer en contact avec le tissu économique helvétique.

Dans le cadre de sa visite officielle, le ministre iranien du commerce a aussi été reçu par le conseiller fédéral Joseph Deiss. Un accord visant à améliorer le cadre juridique du commerce bilatéral a été signé. Lorsqu'il aura été ratifié, les échanges de marchandises entre la Suisse et l'Iran seront régis par les principes de l'OMC. Cet accord devrait aussi accroître la protection de la propriété intellectuelle.

@ jan.perret-gentil@economiesuisse.ch

L'EPFZ a 150 ans

Le principal défi des prochaines décennies consistera à promouvoir la croissance économique et à ménager les ressources. Cet équilibre est nécessaire pour maîtriser la croissance de la population, atténuer la pauvreté dans de vastes régions du monde et assurer le développement durable. Le 17 novembre, des représentants des milieux de l'économie, de la politique et de l'EPFZ se pencheront sur l'évolution de la société à long terme et sur ses conséquences sur l'EPF. Autres infos:

@ cornelia.lutz@economiesuisse.ch

Le succès grâce aux vaccins

L'entreprise de biotechnologies Cytos approche les maladies chroniques sur le plan immunitaire. Elle couvre un large spectre d'affections qui va de la maladie d'Alzheimer jusqu'à la dépendance à la nicotine. Elle pense dégager des bénéfices à partir de 2010.



Wolfgang Renner, CEO

Coller un petit sparadrap derrière l'oreille. Mâcher un chewing-gum de nicotine. Ou se détourner de ses amis: les moyens auxquels recourent les fumeurs pour rompre avec leur chère habitude sont aussi nombreux que désespérés. Le taux de rechute est élevé. Cette bataille est-elle pour autant perdue d'avance?

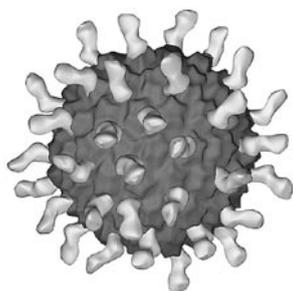
57% arrêtent de fumer

Chez Cytos, on est convaincu que ce n'est pas le cas lorsqu'une personne mobilise ses défenses. Installée à Schlieren, la société biotechnologique a développé un nouveau vaccin qui agit précisément de cette façon: après le vaccin, 57% des personnes testées qui présentaient un niveau élevé d'anticorps ont arrêté de fumer. Parmi les personnes testées dont la réponse présentait un niveau d'anticorps moins élevé, 32% sont devenus abstinents. C'est ce que révèle une étude clinique présentée au mois de mai. Le succès est d'autant plus important que le principe actif utilisé pour lutter contre la dépendance à la nicotine joue un rôle de pré-curseur. «Ainsi, nous avons pu prouver que notre plateforme fonctionne», déclare Claudine Blaser, responsable de la communication chez Cytos.

La plateforme: c'est le début d'une série 27 principes actifs au total actuellement développés chez Cytos. Le système immunitaire est incité à rendre inoffensives des molécules ou cellules porteuses de maladie. Ces molécules sont introduites dans l'organisme sous forme de vaccin. Formés pour combattre les importuns, les anticorps sont dès lors prêts à intervenir. Si une molécule apparaît une nouvelle fois dans l'organisme, elle sera identifiée et neutralisée. Etonnamment, ce principe peut être appliqué non seulement à la nicotine mais aussi à des molécules qui entraînent une hausse de la tension artérielle, la maladie Alzheimer ou de l'adiposité.

Sans les grands: rien ne va

Les médicaments influant sur le système immunitaire ont un potentiel phénoménal: 1,3 milliard de personnes fument, plus de 30% des adultes ont une tension artérielle trop élevée. Le marketing et la production des vaccins prendront des proportions correspondantes. C'est ici qu'interviennent les alliances avec les grandes entreprises pharmaceutiques – une stratégie que Cytos suit résolument. Lors du développement du principe actif contre la maladie d'Alzheimer, la société a collaboré à un stade précoce avec Novartis. Les deux parties en



Les «immunodrug» enclenchent le processus immunitaire



Transfert d'ADN: la mise au point d'un médicament dure des années

profitent: Les géants de l'industrie pharmaceutique touchent les droits sur le développement et la vente de nouveaux médicaments. Cytos, qui finance sa recherche avec l'aide des grands, empoche les bénéfices sur la licence, après le lancement des médicaments. L'entreprise bénéficie de la confiance des investisseurs que des noms comme Novartis et Pfizer inspirent.

Sans les investisseurs, rien ne fonctionne. Cytos, qui est cotée en Bourse, est encore dans les chiffres rouges. En 2005, la recherche absorbera vraisemblablement jusqu'à 2,9 millions de francs par mois. Le principe actif contre la dépendance à la nicotine sera probablement commercialisé en 2010 seulement. Bien que le financement soit garanti jusqu'en 2007, Cytos le dit clairement: la recherche se poursuivra si les af-

fares marchent. Ce n'est pas un mince défi car, dans la majorité des cas, les chercheurs de Cytos – et tout particulièrement Wolfgang Renner, le CEO – ont appris la gestion d'entreprise sur le tas. Apparemment, le succès est au rendez-vous. Fondée en 1995 lors d'un essaimage de l'EPF, Cytos est devenu le numéro un dans le domaine des biotechnologies en Suisse.

Recherche en réseau

Non contente de développer des produits, Cytos entend garantir une recherche flexible – cet élément restera un défi majeur – affirme M. Blaser. Les 110 collaborateurs de Schlieren ont relevé ce défi: à l'heure actuelle, l'objectif prioritaire vise à atteindre le stade de la commercialisation dans les sept principaux projets. L'équipe, multinationale, compte sur la participation d'étudiants de l'EPFZ, de l'hôpital universitaire ainsi que d'universités étrangères. Cela suppose une certaine flexibilité. M. Blaser explique que «les idées les plus percutantes naissent dans ce réseau; ça se passe comme ça dans la recherche à notre époque».

Trois souhaits de politique économique

- 1 Pour une entreprise comme Cytos, le contact avec les hautes écoles est primordial, précisément dans le domaine de la recherche fondamentale. Cette dernière ne doit en aucun cas être négligée dans la politique de formation.
- 2 La population n'est pas très bien informée sur les mécanismes économiques et le

- mode de fonctionnement des entreprises. La place économique suisse profiterait d'une formation économique assez généralisée.
- 3 Il n'est pas possible d'encourager directement l'innovation. Cette dernière pousse sur les terrains fertiles. Il faut créer ce terrain.



www.cytos.ch

Conférence 2005 des directeurs

Lors de la conférence des directeurs et des secrétaires d'associations, economiesuisse s'est montrée critique sur les résultats de la législation à mi-parcours. L'exposé de la deuxième partie était consacré aux hautes écoles spécialisées.

Pour les milieux économiques, le bilan intermédiaire de la première moitié de la législature, à quelques exceptions près, est décevant. Les réformes structurelles qu'il serait nécessaire d'entreprendre de toute urgence se font toujours attendre. Rudolf Ramsauer a demandé au Conseil fédéral de donner plus d'impulsions et aux partis de surmonter leurs blocages. Rudolf Walser a présenté une appréciation qualitative du programme de croissance du Conseil fédéral (cf. Point fort, page 2).

Les hautes écoles spécialisées suisse dans la concurrence

Le président de la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées suisses, Stefan Bieri, s'est prononcé sur les grands



Une occasion de soigner les contacts

défis des hautes écoles spécialisées suisses. Il a plaidé pour que ces établissements se profilent encore plus clairement en tant que facteur de site afin de s'affirmer dans la concurrence entre hautes écoles. Après une phase de mise en place, les hautes écoles devraient continuer d'optimiser leur profil, et ce de manière ciblée: «seuls les instituts qui offrent un enseignement de qualité, un bon environnement d'apprentissage et de bons enseignants peuvent attirer des étudiants». Avec la

réforme de Bologne, les exigences se sont encore accrues. Ainsi, les cursus du bachelor et du master doivent se dérouler d'un seul tenant. Il s'agit en outre de promouvoir des points forts spécifiques et non de pousser la généralité. Considérant la concurrence mondiale et la petitesse de l'économie suisse, Stefan Bieri a plaidé avec insistance pour une meilleure coopération entre hautes écoles et politique économique.

@ fredy.mueller@eonomiesuisse.ch

Consultations

20 juin 2005

Ordonnance sur l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle
Contact: rudolf.walser@eonomiesuisse.ch

24 juin 2005

Loi fédérale instituant des mesures contre la propagande incitant à la violence et contre la violence lors de manifestations sportives
Contact: thomas.pletscher@eonomiesuisse.ch

30 juin 2005

Modification de la loi fédérale sur la libre circulation des avocats
Contact: urs.furrer@eonomiesuisse.ch

1er juillet 2005

Fonds d'infrastructure pour le trafic d'agglomération et le réseau des routes nationales
Contact: gregor.kuendig@eonomiesuisse.ch

6 juillet 2005

Intégration du droit communautaire en matière d'hygiène des denrées alimentaires et restructuration du droit d'application liée à la loi sur les denrées alimentaires
Contact: rudolf.walser@eonomiesuisse.ch

11 juillet 2005

Initiative parlementaire du Conseil national (groupe C): modification de la loi sur l'organisation de la Poste
Contact: jan.perret-gentil@eonomiesuisse.ch

19 août 2005

Avant-projet de loi sur l'examen et le renforcement du cautionnement des arts et métiers (initiative parlementaire de la CER-CN)
Contact: rudolf.walser@eonomiesuisse.ch

@ Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à eonomiesuisse

Impressum

Editeur
eonomiesuisse, Fédération des entreprises suisses

Rédacteur responsable
Vincent Simon

Adresse
Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3

Téléphone 022/786 66 81

Téléfax 022/786 64 50

mail vincent.simon@eonomiesuisse.ch

Web: www.eonomiesuisse.ch

Rythme de parution: mensuel

Réalisation
Layout88, Zurich

Impression

Imprimerie du Démocrate, Delémont

Documentation

«Politique économique – Suisse 2005»

Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.

«dossierpolitique»

Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.

Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise

Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.

Corporate Governance:

Swiss Code of Best Practice English. Free.

Le gouvernement d'entreprise en Suisse

Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.

«Newsletter»

Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.

Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie: perspectives à l'horizon 2007.

Brochure gratuite.

Concept des dépenses

Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.

«Europe – options pour la Suisse et réformes internes»

Brochure, 48 pages, gratuite.

«Point de repère»

Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.

«Service e-mail»

Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.

«Concept fiscal»

Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.–.

«Portrait d'eonomiesuisse»

Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande Modification d'adresse

Entreprise _____

Nom _____

Rue _____

Prénom _____

N° postal / lieu _____

Fonction _____

E-Mail _____